

La savate à la portée de toutes et tous

Il est clair qu'avec une pratique savate bf¹ scolaire (et même civile) très limitée, ce numéro de *Contrepied* est en grand décalage avec la profession. Cette revue a pour fonction d'élargir le cercle des connaisseur-ses et des pratiquant-e-s.

Élargir le cercle ! Il y a du travail si nous examinons la situation scolaire de cette discipline : moins de 1% de cours de savate, d'après les données fournies par les statistiques aux examens du second degré. Dans le sport scolaire, 186 AS la proposent pour 2793 tireur-ses soit 0,17% des licencié-e-s. Plus faiblement féminisée que la moyenne des activités scolaires² (33% contre 40%), elle garde des effectifs stables, derrière le judo, alors que le groupe sports de combats tend à perdre des effectifs. 78 élèves en sections sportives (6 sections) dont 33% de filles.

Mike Tyson : « À part la boxe, tout est très ennuyeux ! »

La boxe ne laisse pas indifférent-e, elle oscille entre fascination et détestation. Quelque part, sa terre nourricière, sont les milieux populaires, pas les plus déshérités mais flirtant avec les marges de l'intégration sociale, celles qui n'ouvrent pas la porte à l'ascension sociale mais à la mauvaise rumination de futurs fermés. C'est là que se mûrit cette longue patience de « fortification » des corps et surtout de l'esprit³. Plus que dans toute autre activité, des images convenues la font victime des regards policés, oscillants entre misérabilisme et condescendance et sur lesquels le « boxing business » a fait ses beaux jours. En France, c'est du passé. La boxe anglaise tend à périlcliter alors que de nombreuses autres formes surgissent retravaillant les normes admises de la violence, faisant surgir l'éternel questionnement sur son humanité ; « elle reste primitive, brutale, sanglante, dangereuse, elle paraît toujours plus anachronique, sinon obscène, dans une société aux prétentions humanitaires »⁴. La boxe n'est pas un jeu, « on ne joue pas à la boxe », pourtant Roger Caillois a déterminé une classe de jeux -*agôn*- définie comme une passion dans laquelle l'engagement, l'adversité, l'agressivité, la hargne, la combativité déclinent toute une variété de comportements qui font partie de l'homme civilisé ! Les cadres fournis par les règlements ont pour fonction de distinguer la bagarre, la « baston », des conduites éduquées à mettre hors de combat. Cet espace pugilistique n'est pas une métaphore de la vie car la violence de la vie, plus multiple dans ses expressions, dépasse bien largement ces assauts réglés qui, quoique parfois très violents, voire mortels, restent subordonnés à une technicité stricte qui sont l'essence de son engagement. Cette approche-là s'oppose aux combats de rue.

« Peut-on » enseigner la boxe à l'école ?

Pour les raisons précédemment évoquées, la boxe fait partie de ces sports qui semblent ne pas avoir droit de cité à l'école ; c'est une activité de mauvais garçons. Les politiques de la Ville lui ont accolé une vocation « rééducative » dans le cours des années 80, supposant qu'elle pourrait correspondre à un goût des jeunes en quête d'un besoin de combat, sublimation d'une violence sociale et économique vécus. Cette hypothèse a été largement discutée par Loïc Wacquant qui affirme que : « la vocation pugilistique n'est pas une simple conséquence directe de la "sourde pression des rapports économiques" et de la volonté de trouver une échappatoire à la marginalité urbaine. L'homo pugilisticus ne ressemble pas plus à cet "idiot social" décrit par les économistes néoclassiques, un automate aveugle programmé pour maximiser une fonction d'utilité abstraite, ballotté par des forces matérielles à l'instar d'une ferraille dans un champ magnétique »⁵.

L'école ne tolère pas « les jeux de bagarres » et rappelle régulièrement l'interdiction de leur usage. Dans les temps familiaux, elle se traduit par la maxime « Jeux de mains, jeux de vilains ! » Ces pratiques humaines qui visent à donner des coups sur le corps de l'autre semblent de fait incompatibles avec le temps scolaire. Les sociologues de l'éducation ont d'ailleurs montré que la tolérance à la violence dans l'école des années 80 est moins importante que dans celles des années 60 qui intégraient plus facilement les bagarres comme des modes classiques de la socialisation de la jeunesse. Tout laisse à penser que l'association de la culture de la boxe à la culture des classes populaires et à ses stigmates fait certainement partie des raisons de sa faible programmation.

Un encadrement ludique de l'agressivité humaine

La savate bf, n'a pas cette histoire, elle n'a pas la même histoire et la même essence que la boxe devenue anglaise. D'apparition plus récente (*XIX^e siècle* : 1830) elle « vulgarisait » le sentiment aristocratique de l'honneur et, munie des seuls poings et pieds, elle devenait une euphémisation du duel, un duel où les armes ne sont plus métalliques mais faites du corps exercé pour se protéger. Son histoire, son organisation, que nous éclaire J.F. Loudcher, ont longuement – jusqu'en 2000 – été l'objet d'un conflit entre les formes « démonstratives » dites d'assaut et celles de combat.

Cette boxe-là que nous souhaitons transmettre, n'est pas se « battre », elle a recours à un savoir sophistiqué, historiquement construit et qui s'organise aujourd'hui autour



DAMIEN LECATELIER

de trois exigences : éducative, d'efficacité et d'esthétique. Elles sont autant de normes qui rendent l'opposition, non pas comme une vaine querelle mais comme autant d'astuces et de ruses qui sont une épreuve de soi dans le miroir de l'autre. La savate est une boxe de contrôle, très codifiée, très réglementée, qui impose des exigences techniques à tout assaut. Les touches, et non les coups, ne sont pas portées indifféremment, contrairement à bien d'autres activités où la technique importe peu eu égard au résultat. Il y a une exécution réglementaire des touches qui est un encadrement ludique de l'agressivité humaine. Pour dire les choses différemment, la technique n'est pas seulement un moyen mais une fin liée aux valeurs spécifiques que cette discipline s'est donnée au cours de son histoire et dont les questions éducatives et esthétiques étaient privilégiées au détriment du combat lui-même. Aujourd'hui, l'existence de deux types de confrontation en structurent l'identité : l'assaut, jugé sur la précision, le combat, jugé sur l'efficacité, le résultat des impacts et dont le hors combat est une issue recherchée. Dans l'assaut, l'esthétique est le troisième pilier de cette activité car les modalités de notation valorisent les techniques aériennes ; le geste beau, « délié », élégant en est constitutif mais il ne l'est pas comme exposition artistique ou « chorégraphique » ; il n'est pas paraître, exhibition de soi comme dans un défilé de mode, tout au contraire il est inscrit dans la confrontation, le combat et donc dans la crise de temps et d'action que les protagonistes s'imposent ; la

« Quelque part, sa terre nourricière, sont les milieux populaires, pas les plus déshérités mais flirtant avec les marges de l'intégration sociale, celles qui n'ouvrent pas la porte à l'ascension sociale mais à la mauvaise rumination de futurs fermés. »

.....

seule volonté de chacun-e des concurrent-e-s est à la mesure de l'action de l'adversaire. Il faut décider, toujours et vite. Cette esthétique est donc soumise à l'efficacité. La savate est donc une activité de production de formes où l'efficacité est contrôlée par l'éducatif et l'exigence technique créatrice de son sens esthétique.

Les 3 esquives de la programmation de la boxe

Comment s'expliquer le peu de programmation de cette activité ? Ne revenons pas sur les réticences liées au « frapper » les autres. L'éducation peut-elle, *a priori*, partir d'un tel pré-supposé ? Oui. Nous le développons plus bas, mais, la savate apprise à l'école, exclut strictement toute puissance

dans les frappes et pour cela exige une technique maîtrisée et qui exclut le hors combat.

Trois autres types d'arguments sont régulièrement convoqués. Certainement la plus répandue, la question de la compétence dans l'activité, en formation initiale ou continuée, fait l'unanimité. Il est clair qu'un tel enseignement aux yeux de tels chefs d'établissement pour qui les questions de sécurité et responsabilité sont hypertrophiées, peuvent, indûment et contre les programmes eux-mêmes, conduire à des pressions sur les équipes, amenées alors, faute de confiance suffisante, à reporter cet enseignement. Si l'obstacle de la compétence est incontestable n'en est-il pas aussi ainsi pour bien d'autres activités? Le surmonter n'est pas impossible si des volontés collectives d'établissement décident de le franchir.

.....

« Cette boxe-là que nous souhaitons transmettre, n'est pas se « battre », elle a recours à un savoir sophistiqué, historiquement construit et qui s'organise aujourd'hui autour de trois exigences : éducative, d'efficacité et d'esthétique. »

.....

Deuxième argument: la question du matériel. Comme bien d'autres, celui-ci est relativement spécifique; il y a des moyens d'y pourvoir comme pour d'autres activités à forte composante matérielle; il est nécessaire d'être vigilant-e sur l'équipement adapté qui conditionne, pour partie, le succès de cet enseignement. Enfin, dernier argument: la classification de la savate, jusqu'alors retenue dans la CP4⁶ (sports co et sports de combat dans les lycées, plus confus dans les collèges) créait toutes les conditions de sa marginalisation dans les programmations. Cette CP mettait en compétition des compétences de façon très dissymétriques. Globalement la profession maîtrise mieux les sports collectifs que les sports de combat. Mais, ici, plus qu'ailleurs, l'esquive de cette discipline, a été redoublée et même accentuée par la dénégation de « l'opposition ». Cette dénonciation d'une altérité mal comprise, animée par l'inspection générale et de trop nombreux IPR, l'a rendue suspecte au nom d'une « morale », vite constituée en principe, celui-ci dénoncé ensuite comme ayant surinvesti le contenu des programmations d'établissement. Finalement la CP4, constituée de bric et de broc, enfermait les enseignants dans des choix qui leur interdisaient de déployer un éventail de disciplines constitutif de la richesse de cet enseignement. Le détour par la savate peut, heureusement, reposer la question des regroupements, sinon des classifications des activités.

Apprendre quoi ?

Au final, qu'y a-t-il à apprendre en savate? Le « sens » du boxeur est de construire un ensemble comportemental constitué de la garde, du contrôle de la distance (lié à l'utilisation possible des poings et pieds), du contrôle de l'armé et du contrôle de la touche. L'apprentissage va consister à explorer la déclinaison des quatre paramètres fonctionnels qui vont constituer le patrimoine technico-tactique des tireur-ses: toucher/ne pas être touché (qui



DAMIEN LECATELIER

constitue le cadrage de l'adversaire et constitutif du « savoir attaquer », ne pas être touché/toucher (*échapper au cadrage est constitutif du « savoir défendre »*), toucher avant d'être touché, enchaîner des touches. Ces quatre paramètres constituent la grille de référence des différents savoirs en action que les élèves, filles et garçons, doivent s'approprier.

Visage ou pas visage⁷, « that is the question » ?

Deux approches semblent diviser la profession, certainement pas inconciliables, mais suffisamment vives pour que nous ne les éludions pas. Appelons-les: le statut du visage. Dès le début du premier cycle, *le visage* doit-il être une cible préférentielle, dans le cadre technique réglementaire défini, ou bien ne doit-il le devenir que progressivement? Bien sûr, les deux approches restent entièrement soumises à la gestion de la sécurité des élèves. Nous avons fait le choix de la première hypothèse dont J.M. Jecker nous propose des étapes d'une progression, arguant du fait que la cible visage est constitutive de tout le savoir spécialisé que l'élève doit acquérir pour affiner ce qui constitue l'expérience même du boxeur-se dans le cœur émotionnel même de cette activité. Cette cible offerte à l'adversaire est une cible à protéger et devient donc le fondement même de sa gestualité. Nous entendons les avis divergents (article de F. Fignani et de T. Boucéphar) et c'est aussi un appel à le poursuivre avec vous.

Enfin, il faut certainement se distancer du sens commun qui voudrait qu'une telle activité pourrait être préférentiellement programmée afin d'offrir un exutoire à telle classe quelque peu désordonnée; tout au contraire, il reste sage de la programmer avec une classe dont l'autorité de l'enseignant est installée. Cet enseignement est l'institution de la maîtrise et du contrôle d'une gestualité dont les débordements, liés aux touches plus ou moins appuyées, contrôlées ou insidieusement voulues, peut rapidement provoquer des débordements inévitables. C'est pourquoi, dès le départ, les règles sont à soigneusement préciser et le rôle des arbitres et juges à instituer comme constitutifs de l'activité elle-même.

Dans la tradition de *Contrepied* nous offrons un éventail de réflexions liées au théâtre (Bonneau), à la danse (Merzouki), à la place des femmes dans les activités de combat (Menesson), à la lutte Sénégalaise (Léziart) !

Un ensemble riche dont l'objectif est non seulement d'aider à renouveler vos regards et surtout à vous encourager à vous jeter entre les cordes! ♦ **Jean Lafontan / Bruno Crémosei**

1. Savate bf dénomination officielle de la boxe dite savate boxe française.
2. Voir par ailleurs –C. Menesson et D. Goujaud, un affinement de ce point de vue.
3. Travaux de L. Wacquand; J. Beauchez, l'empreinte du poing, EHESS.
4. Les citations sont tirées de l'excellent livre de Joyce Carol Oates, *De la boxe*, éditions Tristram 2012. (Voir page 44).
5. *Les 3 corps du pugiliste*, Sciences sociales et sport, n° 8, 2015, p. 23-5.
6. En attendant les nouveaux programmes.
7. Visage = surfaces autorisées sur la tête limitées à la face antérieure et latérales du visage.